



# AVIATION CIVILE FOCUS

## GT Protocolaire « Entité régionale commune logistique »

FOCUS N° 39 – 30 NOVEMBRE 2016

### Objectifs visés

C'est la suite du GT Logistique du précédent protocole.

La fermeture des garages étant actée, l'administration a préféré donner un nouveau nom à ce GT, et en profiter pour définir un cadre national à propos duquel les directeurs des services de la DGAC (DSNA, DSAC, SG...) se sont « tapés » dans la main... en croisant les doigts dans le dos ?

### Répondre aux particularités locales dans un cadre sécurisé pour les personnels : un impératif pour la CFDT

Pour le SPAC CFDT, même si le cadre « inamovible » du protocole est un fait, il faut pouvoir répondre aux particularités locales par des modalités différentes si nécessaire. Par exemple, rien n'oblige à créer des entités régionales communes qui englobent tous les agents du champ Logistique...

Pour atteindre cet objectif, la proposition de travailler avec des Comités Locaux de Propositions (CLP) est pour la CFDT une solution acceptable. Cela nécessite cependant de définir la bonne articulation entre ces Comités et le GT protocolaire.

Pour la CFDT, il ne s'agit pas de brider les CLP avec une note de cadrage-carcen, mais de proposer via le GT des orientations pour définir un socle commun plus fin que le cadre protocolaire tout en laissant des marges de manœuvre locales pour prendre en compte la réalité du terrain. Impliquer les agents et leurs encadrements devra permettre de répondre à leurs questions et à leurs inquiétudes légitimes.



POUR NOUS ÉCRIRE :  
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55



# AVIATION CIVILE FOCUS

## Pour la CFDT, les personnels sont prioritaires

L'impact social est une priorité pour le SPAC CFDT, et même le premier filtre pour ces travaux de réorganisation.

L'administration répond en mettant en avant l'importance du rôle des Conseillers Mobilité Carrière (CMC).

Dont acte, mais le SPAC CFDT a pu constater au cours de cette réunion plénière que toutes les questions ne trouvent aujourd'hui pas de réponses claires.

C'est pourquoi le SPAC CFDT insiste sur le fait que le SG (mission MC2) fasse sa part du travail sur l'impact social, au niveau le plus fin, avec le support des Conseillers Mobilité Carrière (CMC), et rende compte en détail au groupe de travail des difficultés rencontrées et des solutions proposées.

Les évolutions concernant les Ouvriers d'État mais aussi les autres corps travaillant autour des métiers logistiques nécessitent pour le SPAC CFDT un diagnostic précis et honnête allant jusqu'à la fiche de poste. Si l'implication de MC2 et des CMC se révélait de pure forme, la CFDT n'hésiterait pas à ruer dans les brancards, qu'on se le dise.

## Et l'outre-mer ?

En séance, le SPAC CFDT est également intervenu pour que l'Outre-Mer ne soit pas laissé pour compte.

L'administration précise que même si dans le cadre protocolaire, ces aspects devraient être traités dans un second temps, les services concernés sont et seront informés au fil de l'eau des conclusions du GT, permettant ainsi de commencer (ou continuer) à réfléchir sur le sujet.

Pour la CFDT, l'important est que cette temporisation ne bloque pas les éventuels besoins en recrutement : on ne fige pas l'existant au motif que l'on va réfléchir demain sur l'organisation, les services ont des besoins, et les personnels des limites.



POUR NOUS ÉCRIRE :  
[SPAC.CFDT@WANADOO.FR](mailto:SPAC.CFDT@WANADOO.FR)



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.SPAC-CFDT.ORG](http://WWW.SPAC-CFDT.ORG)



POUR PLUS D'INFOS  
01 58 09 45 55